

Arrêté n° AG-38-2024 fixant la liste d'aptitude des concours externe, interne et 3^{ème} concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe – session 2024.

Le Président du Centre de Gestion de l'Indre,

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 2007-109 du 29 janvier 2007 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints administratifs territoriaux principaux 2^{ème} classe,

Vu l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant le programme des matières des épreuves des concours pour le recrutement des adjoints administratifs territoriaux de 1^{ère} classe,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le recensement des besoins effectué auprès des collectivités territoriales du département de l'Indre en 2023,

Vu la convention de co-organisation des concours et examens professionnels entre les Centres de Gestion de l'Interrégion Ile-de-France/Centre-Val de Loire dite « Convention IDF/CVL »,

Vu les demandes de conventionnement des Centres de Gestion du Cher, de l'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret,

Vu l'arrêté n° AG-60-2023 du 29 août 2023 portant ouverture au titre de l'année 2024 des concours interne, externe et 3^{ème} concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe,

Vu l'arrêté n° AG-03-2024 du 30 janvier 2024 portant formation du jury des concours interne, externe et 3^{ème} concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe – session 2024,

Vu l'arrêté n° AG-14-2024 du 1^{er} mars 2024 modifiant le nombre de postes initialement ouverts par l'arrêté n° AG-60-2023 portant ouverture au titre de l'année 2024 des concours interne, externe et 3^{ème} concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe,

Vu l'arrêté n° AG-15-2024 du 1^{er} mars 2024 fixant le lieu d'organisation des épreuves écrites d'admissibilité des concours interne, externe et 3^{ème} concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe – session 2024,

Vu l'arrêté n° AG-16-2024 fixant la liste des candidats admis, ou admis sous réserve, à concourir aux concours interne, externe et 3^{ème} concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe – session 2024,

Vu l'arrêté n° AG-17-2024 portant désignation des correcteurs des épreuves d'admissibilité des concours externe, interne et 3^{ème} concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe – session 2024,

Vu l'arrêté n° AG-19-2024 désignant un correcteur supplémentaire pour la correction des épreuves d'admissibilité des concours externe, interne et 3ème concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe – session 2024,
Vu l'arrêté n° AG-24-2024 fixant les lieux d'organisation des épreuves d'admission des concours externe, interne et 3ème concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe – session 2024,
Vu l'arrêté n° AG-26-2024 fixant la liste des candidats admissibles aux concours externe, interne et 3ème concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe – session 2024,
Vu l'arrêté n° AG-27-2024 désignant des examinateurs supplémentaires pour les épreuves d'admission des concours externe, interne et 3ème concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe – session 2024,
Vu l'arrêté n° AG-29-2024 modifiant l'arrêté n° AG-27-2024 désignant des examinateurs supplémentaires pour les épreuves d'admission des concours externe, interne et 3ème concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe – session 2024,
Vu la réunion du jury en date du 7 juin 2024 arrêtant la liste définitive des candidats admis aux concours susmentionnés,

ARRETE :

Article 1 :

Sont inscrits sur la liste d'aptitude établie par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre, par ordre alphabétique conformément à l'article L.325-38 du code général de la Fonction Publique, au titre des concours interne, externe et troisième concours pour l'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe - session 2024, les lauréats figurants sur la liste jointe en annexe.

Article 2:

La liste d'aptitude prendra effet au 17 juin 2024.

Article 3 :

Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Indre pour contrôle de légalité, ampliation sera publiée sur le site internet du Centre de Gestion de l'Indre.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission.

Fait à Châteauroux, le 10 juin 2024.

LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION
DE L'INDRE

Pour le Président et par délégation,

Envoyé en préfecture le 14/06/2024
Reçu en préfecture le 14/06/2024
Publié le 14/06/2024
ID : 036-283600138-20240610-AG_38_2024-AR




Danielle DUPRÉ-SÉGOT
Vice-Présidente

Annexe à l'arrêté n° AG-38-2024 du 10 juin 2024

Concours d'Adjoint administratif principal de 2ème classe

Session 2024

Liste des candidats admis

Date effet : 17 juin 2024

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>
ALLARD	Nelly
ALVES DAS NEVES	Jennifer
ARGANINI	Aurore
BARUCHE	Christelle
BENARROS	Sonia
BIGOT	Sikina
BILLY	Stéphanie
BLONDELLE	Christine
BONNET	Colombe
BUISSON-MARTINEAU	Ingrid
CAMPOS	Sylvie
CAS	Mélanie
CHARTIER	Linda
CHASSAIGNE	Bénédicte

Envoyé en préfecture le 14/06/2024

Reçu en préfecture le 14/06/2024

Publié le 14/06/2024



ID : 036-283600138-20240610-AG_38_2024-AR

CHAVENAUD	Caroline
COMPOINT	Julie
COUBRET	Hélène
CUENOUD	Jovanita
DA HORTA	Gwendoline
DAOUDAL	Corentin
DELARUE	Angélique
DELIGNY	Morgane
DESCOUTURES	Caroline
DIXNEUF	Pauline
DUPUY	Juliette
GALLAIS	Karine
GARNIER	Clemence
GODIN	Orianne
GOSELIN	Adrien
GOUINS	Aurélié
GOURDIN	Lorraine
GRESLÉ	Virginie
GUEGAN	François
HAELEWYN	Laurine
HAMIOT	Virginie
HENRY	Hervé

HUBERT	Lydie
IGLESIAS	Jessica
JANNOT	Bérengère
LAFAGE	Marie
LAGACHE	Sandra
LAMBERT	Severine
LARTILLAYRE	Estelle
LE TORREC	Kathleen
LEBIDAN	Philippe
LEGRAND	Claire-Marie
LEMOINE	Adeline Jennifer
LOP	Isabelle
MAGALHAES RIBEIRO	Cindy
MARTIN	Aurore
MERLE	Amélie
MICHOT	Charline
MILOT	Anaïs
MOREAU MADETZKE	Justine
MORON	Aurélie
NERVET	Mélanie
PAPON	Sophie
PATINOTE	Cynthia

Envoyé en préfecture le 14/06/2024

Reçu en préfecture le 14/06/2024

Publié le 14/06/2024



ID : 036-283600138-20240610-AG_38_2024-AR

PEREIRA-ALPHONSE	Anaïs
PERRIN	Cindy
PETIT	Emmie
PEYRIOT	Thomas
PLU	Delphine
POINSIGNON	Coralie
PONTLEVOY	Lolita
POSTEL	Valentin
POTTIEZ	Liza
ROULLEAU	Charlotte
ROULLET	Blandine
SABATER	Laurie
SAITER	Severine
SWINIARSKI	Mathieu
VERGNAUD	James
VERNAULT	Aurélie
VINDIOLET	Patricia

LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION
DE L'INDRE
Pour le Président et par délégation,




Danielle DUPRÉ-SÉGOT
Vice-Présidente